

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ ORGANIC GERANIUM OIL

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit ORGANIC GERANIUM OIL

Numéro du produit 55449

Synonymes; marques

commerciales

GERANIUM OIL ORGANIC

Numéro d'enregistrement

REACH

01-2120769423-50-XXXX

Numéro CAS 90082-51-2

Numéro CE 290-140-0

FEMA 2508

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produits de beauté parfumerie

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Univar

Riverside Business Park Building G

Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels

+32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51

Belgium

SDS.EMEA@univarsolutions.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)

Numéro d'appel d'urgence

national

Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.

Sds No. 55449

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé

Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317

humaine

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Numéro CE 290-140-0

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Mentions de mise en garde P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

Contient CITRONELLOL, GERANIOL, CITRONELLYL FORMATE, LINALOOL, GERANYL FORMATE,

MENTHONE, CARYOPHYLLENE, (E)-3,7-DIMETHYLOCTA-2,6-DIENAL, CITRONELLYL BUTYRATE, GERANYL ACETATE, 3,7-DIMETHYL-6-OCTENYL 2-METHYLCROTONATE, NEROL, (Z)-3,7-DIMETHYLOCTA-2,6-DIENAL, 2-PINENE, (R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE,

CITRONELLAL

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

CITRONELLOL		30-60%
Numéro CAS: 106-22-9	Numéro CE: 203-375-0	Numéro d'enregistrement REACH: 01- 2119453995-23-XXXX
Classification		
Skin Irrit. 2 - H315		
Eye Irrit. 2 - H319		
Skin Sens. 1 - H317		· ·

GERANIOL	10-30%

Numéro CAS: 106-24-1 Numéro CE: 203-377-1 Numéro d'enregistrement REACH: 01-

2119552430-49-XXXX

Classification

Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317

ORGANIC GERANIUM OIL

CITRONELLYL FORMATE

Numéro CAS: 105-85-1

Numéro CE: 203-338-9

Classification
Skin Irrit. 2 - H315

Skin Sens. 1B - H317

LINALOOL

Numéro CAS: 78-70-6

Numéro CE: 201-134-4

Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119474016-42-XXXX

Classification

Skin Irrit. 2 - H315

Eye Irrit. 2 - H319

Skin Sens. 1B - H317

GERANYL FORMATE

Numéro CAS: 105-86-2

Numéro CE: 203-339-4

Classification

Skin Sens. 1B - H317

MENTHONE

Numéro CAS: 89-80-5

Numéro CE: 201-941-1

Classification

Skin Irrit. 2 - H315

Skin Sens. 1B - H317

 (2R-CIS)-TETRAHYDRO-4-METHYL-2-(2-METHYL-1-PROPENYL)-2H-PYRAN
 1-5%

 Numéro CAS: 4610-11-1
 Numéro CE: 225-017-2

 Classification
 Skin Irrit. 2 - H315

 Eye Irrit. 2 - H319
 Repr. 2 - H361

ORGANIC GERANIUM OIL

CARYOPHYLLENE 1-5%

Numéro CAS: 87-44-5 Numéro CE: 201-746-1 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2120745237-53-XXXX

Classification

Skin Sens. 1 - H317 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Chronic 4 - H413

(E)-3,7-DIMETHYLOCTA-2,6-DIENAL

<1%

Numéro CAS: 141-27-5 Numéro CE: 205-476-5

Classification

Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1B - H317

CITRONELLYL BUTYRATE <1%

Numéro CAS: 141-16-2 Numéro CE: 205-463-4
Facteur M (aigu) = 1 Facteur M (chronique) = 1

Classification

Skin Sens. 1B - H317 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410

TETRAHYDRO-4-METHYL-2-(2-METHYLPROP-1-ENYL)PYRAN

<1%

Numéro CAS: 16409-43-1

Numéro CE: 240-457-5

Classification

Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Repr. 2 - H361f

Aquatic Chronic 3 - H412

GERANYL ACETATE <1%

Numéro CAS: 105-87-3 Numéro CE: 203-341-5 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119973480-35-XXXX

Classification

Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 3 - H412

3,7-DIMETHYL-6-OCTENYL 2-METHYLCROTONATE

<1%

Numéro CAS: 24717-85-9 Numéro CE: 246-426-2

Facteur M (chronique) = 10

Classification

Skin Sens. 1B - H317 Aquatic Chronic 1 - H410

NEROL <1%

Numéro CAS: 106-25-2 Numéro CE: 203-378-7

Classification

Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1B - H317

(Z)-3,7-DIMETHYLOCTA-2,6-DIENAL

<1%

Numéro CAS: 106-26-3 Numéro CE: 203-379-2

Classification

Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1B - H317

2-PINENE <1%

Numéro CAS: 80-56-8 Numéro CE: 201-291-9
Facteur M (aigu) = 1 Facteur M (chronique) = 1

Classification

Flam. Liq. 3 - H226 Acute Tox. 4 - H302 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Acute 1 - H400

Aquatic Chronic 1 - H410

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE <1%

Numéro CAS: 5989-27-5 Numéro CE: 227-813-5 Numéro d'enregistrement REACH: 01-

2119529223-47-XXXX

Facteur M (aigu) = 1 Facteur M (chronique) = 1

Classification

Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410

CITRONELLAL <1%

Numéro CAS: 106-23-0 Numéro CE: 203-376-6

Classification

Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317

PARA CYMENE <1%

Numéro CAS: 99-87-6 Numéro CE: 202-796-7

Classification

Flam. Liq. 3 - H226 Repr. 2 - H361 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Chronic 2 - H411

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Nom du produit ORGANIC GERANIUM OIL

Numéro d'enregistrement

REACH

01-2120769423-50-XXXX

 Numéro CAS
 90082-51-2

 Numéro CE
 290-140-0

Commentaires sur la

composition

Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position

confortable pour respirer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.

Ingestion Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position

confortable pour respirer. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner quelques petits verres d'eau ou de lait à boire. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou

persistent.

Contact cutané Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver la peau soigneusement à

l'eau et au savon. Continuer à rincer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou

persistent.

Contact oculaire Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir

largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un

médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact cutané Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. A la suite d'une

surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Irritation. Rougeurs.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes. Contacter immédiatement un spécialiste pour le

traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

appropriés

Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

Moyens d'extinction

inappropriés

Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion

dangereux

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres

gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre

un incendie

Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la

zone d'incendie si cela peut être fait sans risque.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection

appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans

danger. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une

ventilation suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

de l'environnement

Précautions pour la protection Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés

à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Rincer la zone

contaminée à grandes eaux. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et

sceller fermement. Prévoir une ventilation suffisante.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de

sécurité. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de

sécurité. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Prévoir une ventilation

suffisante.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains et toute zone

contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien

ventilé. Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

particulière(s)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

CITRONELLOL (CAS: 106-22-9)

DNEL Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 45.8 mg/kg/jour

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 161.6 mg/m³

Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 29.5 mg/cm²

Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 27.5 mg/kg/jour Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 47.8 mg/m³ Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 13.8 mg/kg/jour

Consommateur - Cutanée; Long terme Effets locaux: 29.5 mg/cm²

PNEC - eau douce; 0.0024 mg/l

- eau de mer; 0.00024 mg/l

- STP; 580 mg/l

Sédiments (eau douce); 0.0256 mg/lSédiments (eau de mer); 0.00256 mg/l

- Sol; 0.00371 mg/l

GERANIOL (CAS: 106-24-1)

DNEL Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 161.6 mg/l

Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 12.5 mg/kg Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 13.75 mg/kg Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 47.8 mg/m³ Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 7.5 mg/kg

ISO MENTHONE (CAS: 491-07-6)

Commentaires sur les composants

WEL = Workplace Exposure Limits

LINALOOL (CAS: 78-70-6)

ORGANIC GERANIUM OIL

Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

DNEL

Industrie - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 5 mg/kg/jour Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 16.5 mg/m³ Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2.5 mg/kg/jour Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.8 mg/m³

Consommateur - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 2.5 mg/kg/jour Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 4.1 mg/m³ Consommateur - Ingestion; Court terme Effets systémiques: 1.2 mg/kg/jour Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.7 mg/m³ Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 0.2 mg/kg/jour

Consommateur - Cutanée; Court terme Effets locaux: 15 mg/cm² Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 15 mg/cm² Consommateur - Cutanée; Long terme Effets locaux: 15 mg/cm²

PNEC

- eau douce; 0.2 mg/l
- eau de mer; 0.02 mg/l
- Sédiments (eau douce); 2.22 mg/kgSédiments (eau de mer); 0.222 mg/kg
- Sol; 0.327 mg/kgSTP; > 10 mg/l

TETRAHYDRO-4-METHYL-2-(2-METHYLPROP-1-ENYL)PYRAN (CAS: 16409-43-1)

DNEL Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.3 mg/kg

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.2 mg/m³ Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.3 mg/m³ Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.2 mg/kg Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.2 mg/kg

PNEC

- eau douce; 0.0332 mg/l
- eau de mer; 0.00332 mg/l
- Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l
- Sédiments (eau douce); 2.29 mg/kg
- Sédiments (eau de mer); 0.229 mg/kg
- Sol; 0.437 mg/kg

GERANYL ACETATE (CAS: 105-87-3)

DNEL Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 62.59 mg/m³

Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 35.5 mg/kg Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 15.4 mg/m³

Consommateur - Cutanée; : 17.75 mg/kg Consommateur - Orale; : 8.9 mg/kg

PNEC - eau douce; 3.72 mg/l

- eau de mer; 0.372 mg/l

- Station d'épuration des eaux usées; 8 mg/l

- Sédiments (eau douce); 0.442 mg/kg

- Sédiments (eau de mer); 0.0442 mg/kg

- Sol; 0.0859 mg/kg

CITRONELLYL ACETATE (CAS: 150-84-5)

ORGANIC GERANIUM OIL

DNEL Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 17 mg/m³

Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 4.8 mg/kg Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 4.2 mg/m³ Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2.4 mg/kg

Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 2.4 mg/kg

PNEC - eau douce; 0.00348 mg/l

- eau de mer; 0.000348 mg/l

- Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l

Sédiments (eau douce); 0.851 mg/kgSédiments (eau de mer); 0.0851 mg/kg

- Sol; 0.168 mg/kg

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE (CAS: 5989-27-5)

DNEL Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 66.7 mg/m³

Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 9.5 mg/kg/jour Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 16.6 mg/m³ Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 4.8 mg/kg/jour Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 4.8 mg/kg/jour

PNEC eau douce; 14 μg/l

eau de mer; 1.4 μg/l Station d'épuration des eaux usées; 1.8 mg/l

Sédiments (eau douce); 3.85 mg/kg Sédiments (eau de mer); 0.385 mg/kg

Sol; 0.763 mg/kg

CITRONELLAL (CAS: 106-23-0)

DNEL Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.7 mg/kg

Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 0.14 mg/cm²
Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 9 mg/m³
Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1 mg/kg
Consommateur - Cutanée; Court terme Effets locaux: 0.14 mg/cm²
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.7 mg/m³
Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.6 mg/kg

PNEC eau douce; 0.00868 mg/l

eau de mer; 0.00087 mg/l

Sol; 0.0267 mg/l

Station d'épuration des eaux usées; 4 mg/l

1-HEXANOL (CAS: 111-27-3)

DNEL Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 125 mg/kg

Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 220 mg/m³ Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 125 mg/kg Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 220 mg/m³

Consommateur - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 75 mg/kg Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 65 mg/m³

Consommateur - Orale; Court terme Effets systémiques: 75 mg/kg

Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 75 mg/kg Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 65 mg/m³

Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 75 mg/kg

PNEC - eau douce; 2.6 mg/l

- eau de mer; 0.256 mg/l

- Station d'épuration des eaux usées; 63.2 mg/l

Sédiments (eau douce); 5.08 mg/kgSédiments (eau de mer); 0.5 mg/kg

- Sol; 2.8 mg/kg

OCTANOL (CAS: 111-87-5)

DNEL Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 125 mg/kg/jour

Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 220 mg/m³
Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 125 mg/kg/jour
Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 220 mg/m³
Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 65 mg/m³
Consommateur - Orale; Court terme Effets systémiques: 75 mg/kg/jour
Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 75 mg/kg/jour
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 65 mg/m³
Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 75 mg/kg/jour

PNEC eau douce; 0.2 mg/l

eau de mer; 0.02 mg/l

Station d'épuration des eaux usées; 55.5 mg/l

Sédiments (eau douce); 2.1 mg/kg Sédiments (eau de mer); 0.21 mg/kg

Sol; 1.6 mg/kg

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE (CAS: 586-62-9)

DNEL Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 5.12 mg/m³

Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.45 mg/kg/jour Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.26 mg/m³ Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.73 mg/kg/jour Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.73 mg/kg/jour

PNEC eau douce; 5.2 μg/l

eau de mer; 0.52 µg/l

Station d'épuration des eaux usées; 3 mg/l Sédiments (eau douce); 0.581 mg/kg Sédiments (eau de mer); 58.1 mg/kg

Sol; 113 µg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection







Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Lunettes de sécurité bien ajustées. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants,

> qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la

norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et

du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.

Mesures d'hygiène Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes.

Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de

quitter le lieu de travail.

Protection respiratoire Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques

indique que l'inhalation de contaminants est possible. Porter une protection respiratoire

appropriée si la ventilation est pas insuffisante. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Liquide.

Couleur Incolore. ou Lumière. Vert.

Odeur Caractéristique.

Seuil olfactif Pas d'information disponible.

Hq Pas d'information disponible.

Point de fusion Pas d'information disponible.

Point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition

Pas d'information disponible.

Point d'éclair 85°C

Taux d'évaporation Pas d'information disponible.

Facteur d'évaporation Pas d'information disponible.

Inflammabilité (solide, gaz) Pas d'information disponible.

Limites Pas d'information disponible.

supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites

d'explosivité

Autre inflammabilité Pas d'information disponible.

Pression de vapeur Pas d'information disponible.

Densité de vapeur Pas d'information disponible.

Densité relative 0.885 - 0.905 @ 20°C

Densité apparente Pas d'information disponible.

Solubilité(s) Insoluble dans l'eau.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Température d'auto-

inflammabilité

Pas d'information disponible.

ORGANIC GERANIUM OIL

Température de décomposition

Pas d'information disponible.

Viscosité

Pas d'information disponible.

Propriétés explosives

N'est pas considéré comme explosif.

Explosif sous l'influence d'une Pas d'information disponible.

flamme

Propriétés comburantes Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

Indice de réfraction 1.461 - 1.477

Taille de particules Pas d'information disponible.

Poids moleculaire Pas d'information disponible.

Volatilité Pas d'information disponible.

Concentration de saturation Pas d'information disponible.

Température critique Pas d'information disponible.

Composé organique volatile Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune donnée d'essai concernant spécifiquement la réactivité n'est disponible pour ce

produit ou ces composants.

10.2. Stabilité chimique

Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé. Stabilité chimique

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

Aucune réaction dangereuse ne se produira dans les conditions normales d'utilisation et de

stockage.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucune recommandation particulière.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. Une décomposition thermique

ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

dangereux

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires

Provoque une sévère irritation des yeux.

graves/irritation oculaire

ORGANIC GERANIUM OIL

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in

Pas d'information disponible.

vitro

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - Pas d'information disponible.

fertilité

Toxicité pour la reproduction - Pas d'information disponible.

développement

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Le produit irrite les muqueuses et peut provoquer une gêne abdominale en cas d'ingestion.

Contact cutané Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. A la suite d'une

surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Irritation. Rougeurs.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Informations toxicologiques sur les composants

CITRONELLOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ 3.450,0

mg/kg)

Espèces Rat

Indications (DL50 orale) DL50 3450 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 3.450,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée 2.650,0

(DL₅₀ mg/kg)

Espèces Lapin

Indications (DL50 cutanée) DL50 2650 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 2.650,0 Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation Irritant pour la peau. Lapin

cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires

Irritant pour les yeux. Lapin

graves/irritation oculaire

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée - Lapin: Sensibilisant.

GERANIOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL50

3.600,0

mg/kg)

Espèces Rat

Indications (DL50 orale) DL50 3600 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 3.600,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée

(DL₅₀ mg/kg)

5.001,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5.001,0 Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation Provoque une irritation cutanée. **cutanée** Irritation cutanée sévère. Lapin

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires Provoque des lésions oculaires graves.

graves/irritation oculaire Irritation sévère. Score des lésions oculaires (cornée): 3.1 - Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris:

Sensibilisant.

CITRONELLYL FORMATE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀

8.400,0

mg/kg)

Espèces Rat

Indications (DL50 orale) DL50 8400 mg/kg, Orale, Rat

ORGANIC GERANIUM OIL

ETA orale (mg/kg) 8.400,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

ISO MENTHONE

Inhalation Les vapeurs peuvent irriter le système respiratoire/les poumons.

Ingestion Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.

Contact cutané Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Irritant pour la peau.

Contact oculaire Irritant pour les yeux.

LINALOOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ 2.790,0

mg/kg)

Espèces Rat

Indications (DL50 orale) DL50 2790 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée

(DL₅₀ mg/kg)

5.610,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅o cutanée) DL₅o 5610 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation Irritant pour la peau. Lapin

cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires

Légèrement irritant. Lapin

graves/irritation oculaire

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée. - Lapin: Sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

vitro

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la Pas d'information disponible.

reproduction - fertilité

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

ORGANIC GERANIUM OIL

Exposition unique STOT

Pas d'information disponible.

un

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT NOAEL 117 mg/kg, Orale, Rat NOAEL 250 mg/kg, Cutanée, Rat

rép.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

.

Inhalation Peut irriter les voies respiratoires.

Ingestion L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de

la trachée gastro-intestinale.

Contact cutané Irritant pour la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Provoque une irritation des yeux.

MENTHONE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ 2.500,0

mg/kg)

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 2.500,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL50 cutanée) DL50 >5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

CARYOPHYLLENE

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

vitro

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

TETRAHYDRO-4-METHYL-2-(2-METHYLPROP-1-ENYL)PYRAN

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅o 2.001,0

mg/kg)

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 2.001,0

Toxicité aiguë - cutanée

ORGANIC GERANIUM OIL

Toxicité aiguë cutanée

(DL₅₀ mg/kg)

5.001,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Irritante.

ETA cutanée (mg/kg) 5.001,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

GERANYL ACETATE

Toxicité aiguë - orale

Données sur l'animal

Toxicité aiguë orale (DL₅o

6.330,0

mg/kg)

Espèces Rat

Indications (DL50 orale) DL50 6330 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 6.330,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée

(DL₅₀ mg/kg)

5.460,0

Espèces Lapin

Indications (DL50 cutanée) DL50 5460 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5.460,0 Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation Irritant pour la peau. Lapin

cutanée

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris:

Sensibilisant.

CITRONELLYL ACETATE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅o

6.800,0

mg/kg)

Espèces Rat

Indications (DL50 orale) DL50 6800 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 6.800,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅o cutanée) DL₅o 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

ORGANIC GERANIUM OIL

Corrosion cutanée/irritation Irritant pour la peau. Lapin

cutanée

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant.

NEROL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅o

4.500,0

mg/kg)

Espèces Rat

Indications (DL50 orale) DL50 4500 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 4.500,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée

(DL₅o mg/kg)

5.001,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅o cutanée) DL₅o > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5.001,0

2-(TETRAHYDRO-5-METHYL-5-VINYL-2-FURYL)PROPAN-2-OL

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 500,0

2-PINENE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅o

mg/kg)

500,0

Espèces Rat

Indications (DL50 orale) DL50 3700 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 500,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée

5.000,0

(DL₅₀ mg/kg)

Espèces Rat

Indications (DL50 cutanée) DL50 5000 mg/kg, Cutanée, Rat

ETA cutanée (mg/kg) 5.000,0

Inhalation Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

ORGANIC GERANIUM OIL

Contact cutané Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Contact oculaire Irritant pour les yeux.

MYRCENE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅o cutanée) DL₅o > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL50 orale) DL50 4400 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅o cutanée) DL₅o 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires Pas d'information disponible.

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in Pas d'information disponible.

vitro

Cancérogénicité

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la Pas d'information disponible.

reproduction - fertilité

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT Pas d'information disponible.

un

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT Pas d'information disponible.

rép.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut

provoquer une pneumonie chimique.

ORGANIC GERANIUM OIL

Inhalation Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion Nocif: possibilité d'effets irréversibles par ingestion.

Contact cutané Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

2-[(2S,5S)-5-ETHENYL-5-METHYLOXOLAN-2-YL]PROPAN-2-OL

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 500,0

(1E,6E)-1-METHYL-5-METHYLIDENE-8-PROPAN-2-YLCYCLODECA-1,6-DIENE

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 500,0

CITRONELLAL

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL50 orale) DL50 2420 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅o

inhalation)

DL₅₀ > 2500 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation Provoque une irritation cutanée. **cutanée** Irritant pour la peau. Lapin

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires Provoque une sévère irritation des yeux.

graves/irritation oculaire Irritant pour les yeux. Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée. Test de maximisation chez le cobaye (GPMT)

- Cobaye: Sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

vitro

PARA CYMENE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅o 3.669,0

mg/kg)

Espèces Rat

Indications (DL50 orale) DL50 3669 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 3.669,0

Danger par aspiration

ORGANIC GERANIUM OIL

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. A

la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Toux.

Ingestion Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Contact cutané Le liquide peut irriter la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement

ou gerçures de la peau.

Contact oculaire Des vapeurs ou spray dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des

picotements.

p-MENTHA-1,5-DIENE

.

Inhalation Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion L'ingestion de produit chimique concentré peut provoquer des lésions internes

sévères.

Contact cutané Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Contact oculaire Irritant pour les yeux.

2-ETHENYL-2,6,6-TRIMETHYLTETRAHYDROPYRAN

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅o

mg/kg)

2.700,0

Espèces Rat

Indications (DL50 orale) DL50 2700 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 2.700,0

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

vitro

1-HEXANOL

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL50 orale) DL50 >300-2000 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 500,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL50 cutanée) DL50 > 1000-2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 1.100,0

Toxicité aiguë - inhalation

ORGANIC GERANIUM OIL

Indications (CL50

DL₅₀ >21 mg/l, Inhalatoire, Rat

inhalation)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Légèrement irritant. Lapin OECD 404

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires

Provoque une sévère irritation des yeux. Lapin OECD 405

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant. Test de Draize Cobaye

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

vitro remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

reproduction - fertilité remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

n remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

rép. remplis. NOAEL 1127 mg/kg, Cutanée, Rat

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion. Le liquide irrite les muqueuses et peut provoquer une

douleur abdominale en cas d'ingestion.

Contact cutané Nocif par contact avec la peau.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

P-MENTH-1-EN-4-OL

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 500,0

OCTANOL

Toxicité aiguë - orale

ORGANIC GERANIUM OIL

Indications (DL₅o orale) DL₅o > 5000 mg/kg, Orale, Rat Méthode par le calcul.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin Méthode par le calcul.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation Légèrement irritant. Lapin OECD 404

cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires Provoque une sévère irritation des yeux. OECD 405

graves/irritation oculaire

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de Draize - Cobaye: Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

vitro remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

reproduction - fertilité remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

un remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

rép. remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Le produit irrite les muqueuses et peut provoquer une gêne abdominale en cas

d'ingestion.

Contact cutané Peut être légèrement irritant pour la peau.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL50 orale) DL50 3850 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

ORGANIC GERANIUM OIL

Indications (DL₅o cutanée) DL₅o > 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

vitro

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

CIS-HEX-3-EN-1-OL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL50 4.700,0

mg/kg)

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 4700 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 4.700,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL50 cutanée) DL50 > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation Pas d'information disponible.

cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires Provoque une irritation des yeux.

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in Pas d'information disponible.

vitro

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la Pas d'information disponible.

reproduction - fertilité

Toxicité pour la Pas d'information disponible.

reproduction - développement

ORGANIC GERANIUM OIL

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT Pas d'information disponible.

un

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT Pas d'information disponible.

rép.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de

la trachée gastro-intestinale.

Contact cutané Légèrement irritant.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement.

Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour

l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

Informations écologiques sur les composants

LINALOOL

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement.

Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets

néfastes sur l'environnement.

CARYOPHYLLENE

Écotoxicité Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

2-PINENE

Écotoxicité Le produit contient une substance qui est toxique pour les organismes aquatiques

et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme.

PARA CYMENE

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

p-MENTHA-1,5-DIENE

Écotoxicité Le produit contient une substance qui est toxique pour les organismes aquatiques

et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

ORGANIC GERANIUM OIL

1-HEXANOL

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour

l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou

dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

OCTANOL

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

CIS-HEX-3-EN-1-OL

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour

l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou

dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

12.1. Toxicité

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

Informations écologiques sur les composants

CITRONELLOL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson LC50, 96 heures: 14.6 mg/l,

Toxicité aiguë -

invertébrés aquatiques

CE₅₀, 48 heures: 17.5 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes

aquatiques

Cl₅₀, 72 heures: 2.4 mg/l, Algues

GERANIOL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heure: 14 - 22 mg/l, Poissons

OECD 203

Toxicité aiguë -

CE₅o, 48 heure: 10.8 mg/l, Daphnia magna

OECD 202 invertébrés aquatiques

Toxicité aiguë - plantes

aquatiques

Cl₅₀, 72 heure: 13.1 mg/l, Algues

OECD 201

CITRONELLYL FORMATE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heure: 1.3 mg/l, Poissons

OECD 203

CE₅o, 48 heure: 7.6 mg/l, Daphnia magna Toxicité aiguë -

invertébrés aquatiques **OECD 202**

Toxicité aiguë - plantes

aquatiques

CE₅o, 72 heure: 3.1 mg/l, Algues

LINALOOL

ORGANIC GERANIUM OIL

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 27.8 mg/l, Poissons

OECD 203

Toxicité aiguë -

invertébrés aquatiques

CE₅₀, 48 heures: 59 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes

aquatiques

Cl₅₀, 72 heures: 156.7 mg/l, Algues

CARYOPHYLLENE

Toxicité Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

CITRONELLYL BUTYRATE

toxicité aquatique aiguë

 $C(E)L_{50}$ 0.1 < $C(E)L_{50} \le 1$

Facteur M (aigu) 1

toxicité aquatique chronique

NOEC 0.01 < NOEC ≤ 0.1

Dégradabilité Non rapidement degradable

Facteur M (chronique)

TETRAHYDRO-4-METHYL-2-(2-METHYLPROP-1-ENYL)PYRAN

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heure: 77.6 mg/l, Poissons

OECD 203

Toxicité aiguë - CE₅₀, 48 heures: 33.2 mg/l, Daphnia magna

invertébrés aquatiques OECD 202

Toxicité aiguë - plantes

aquatiques

CE₅o, 72 heure: 79.7 mg/l, Algues

OECD 201

EC10, 72 heure: 39.1 mg/l, Algues

OECD 201

GERANYL ACETATE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson LC50, 96 heures: 68.12 mg/l, Poissons

OECD 203

Toxicité aiguë - CE₅₀, 48 heures: 14.1 mg/l, Daphnia magna

invertébrés aquatiques OECD 202

Toxicité aiguë - plantes

aquatiques

Cl₅o, 72 heures: 3.72 mg/l,

OECD 201

NOEC, 72 heure: 0.585 mg/l, Algues

OECD 201

ORGANIC GERANIUM OIL

3,7-DIMETHYL-6-OCTENYL 2-METHYLCROTONATE

toxicité aquatique chronique

NOEC 0.001 < NOEC ≤ 0.01

Dégradabilité Non rapidement degradable

Facteur M (chronique) 10

CITRONELLYL ACETATE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heure: 6.1 mg/l, Poissons

OECD 203

2-PINENE

toxicité aquatique aiguë

 $C(E)L_{50}$ 0.1 < $C(E)L_{50} \le 1$

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - CL₅₀, 48 heure: 6.74 mg/l, Daphnia magna

invertébrés aquatiques

toxicité aquatique chronique

NOEC 0.01 < NOEC ≤ 0.1

Dégradabilité Non rapidement degradable

Facteur M (chronique) 1

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

toxicité aquatique aiguë

 $C(E)L_{50}$ 0.1 < $C(E)L_{50} \le 1$

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - poisson LC50, 96 heures: 0.8 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë - CE₅o, 48 heures: 69.6 mg/l, Daphnia magna

invertébrés aquatiques

toxicité aquatique chronique
Facteur M (chronique)

CITRONELLAL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heure: 22 mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - CE₅₀, 48 heure: 8.7 mg/l, Daphnia magna

invertébrés aquatiques

Toxicité aiguë - plantes

aquatiques

Cl₅₀, 72 heure: 13.33 mg/l, Algues

PARA CYMENE

ORGANIC GERANIUM OIL

CL₅₀, 48 heure: 6500 µg/l, Daphnia magna

Toxicité Toxique pour les organismes aquatiques.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heure: 48 ppm, Poissons

Toxicité aiguë -

invertébrés aquatiques

(Z)-3,7-DIMETHYLOCTA-1,3,6,-TRIENE

toxicité aquatique aiguë

 $C(E)L_{50}$ 0.1 < $C(E)L_{50} \le 1$

Facteur M (aigu) 1

2-ETHENYL-2,6,6-TRIMETHYLTETRAHYDROPYRAN

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - CE₅₀, 48 heures: 32 mg/l, Daphnia magna

invertébrés aquatiques OECD 202

Toxicité aiguë - plantes

CE₅, 72 heures: 79.7 mg/l, Algues OECD 201

aquatiques

1-HEXANOL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 hours: >10-100 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë - CE_o, 24 hours: >100 mg/l, Daphnia magna

invertébrés aquatiques OECD 202

Toxicité aiguë - plantes

CE₅o, 48 heures: >10-100 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

aquatiques OECD 201

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique -

invertébrés aquatiques

NOEC, 21 jours: >1-10 mg/l, Daphnia magna

<u>OCTANOL</u>

Toxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, : > 10 - 100 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë - CEs

invertébrés aquatiques

CE₅₀, : > 10 - 100 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes

CE₅₀, : > 10 - 100 mg/l, Desmodesmus subspicatus

aquatiques OECD 201

Toxicité aiguë - CE_o, : > 100 mg/l, Boues activées

microorganismes OECD 209

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique -

NOEC, : <= 1 mg/l, Daphnia magna

invertébrés aquatiques

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE

toxicité aquatique aiguë

 $0.1 < C(E)L50 \le 1$ C(E)L50

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 0.72 - 6.104 mg/l, Poissons

Toxicité aiguë invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heure: 5.184 mg/kg, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes CE₅₀, 72 heure: 5.4 mg/l, Algues

aquatiques Chronic, NOEC, 72 heure: 3.47 mg/l, Algues

toxicité aquatique chronique Facteur M (chronique)

CIS-HEX-3-EN-1-OL

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants

CITRONELLOL

Persistance et dégradabilité

La substance est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 80 - 90%: 28 jours

OECD 301F

GERANIOL

Persistance et dégradabilité

Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 90 - 100%: 28 jour

OECD 301A

- Dégradation 82%: 28 jour

OECD 301D

CITRONELLYL FORMATE

Persistance et dégradabilité

Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 88%: 28 jour

OECD 310

LINALOOL

Persistance et dégradabilité

Le produit est facilement biodégradable.

ORGANIC GERANIUM OIL

Biodégradation La substance est facilement biodégradable.

- Degradation (%) 64.2%: 28 jours

OECD 301D

TETRAHYDRO-4-METHYL-2-(2-METHYLPROP-1-ENYL)PYRAN

Persistance et dégradabilité

Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 79%: 28 jours

OECD 301F

GERANYL ACETATE

Persistance et dégradabilité

La substance est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation > 70%: 28 jours

OECD 301F

CITRONELLYL ACETATE

Persistance et dégradabilité

Le produit est facilement biodégradable.

2-PINENE

Persistance et dégradabilité

Le produit est facilement biodégradable.

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Persistance et dégradabilité

Non facilement biodégradable.

CITRONELLAL

Persistance et dégradabilité

Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 82%: 28 jour

OECD 301B

PARA CYMENE

Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

1-HEXANOL

Persistance et dégradabilité

Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation >60: 30 jours

OECD 301D

OCTANOL

ORGANIC GERANIUM OIL

Persistance et dégradabilité

Le produit est facilement biodégradable.

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE

Persistance et dégradabilité

Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 72%: 28 jour

OECD 301D

CIS-HEX-3-EN-1-OL

Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

CITRONELLOL

Potentiel de

La bioaccumulation est peu probable.

bioaccumulation

Coefficient de partage log Pow: 3.41

GERANIOL

Potentiel de bioaccumulation

La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 2.6

CITRONELLYL FORMATE

Potentiel de bioaccumulation

Potentiellement bioaccumulable.

Coefficient de partage

log Pow: 3.9

LINALOOL

Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'est pas bioaccumulable.

Coefficient de partage

log Kow: 2.7

CARYOPHYLLENE

Potentiel de bioaccumulation

Potentiellement bioaccumulable.

Coefficient de partage

log Pow: 6.23

ORGANIC GERANIUM OIL

TETRAHYDRO-4-METHYL-2-(2-METHYLPROP-1-ENYL)PYRAN

Potentiel de bioaccumulation

Potentiellement bioaccumulable.

Coefficient de partage

log Pow: 3.3

GERANYL ACETATE

Potentiel de

Potentiellement bioaccumulable.

bioaccumulation

Coefficient de partage log Pow: 4.5

CITRONELLYL ACETATE

Potentiel de bioaccumulation

Potentiellement bioaccumulable.

Coefficient de partage

log Pow: 4.9

log Pow: 4.38

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

CITRONELLAL

Potentiel de bioaccumulation

Potentiellement bioaccumulable.

Coefficient de partage

Potentiel de bioaccumulation

La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage

log Pow: 3.62

PARA CYMENE

Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

2-ETHENYL-2,6,6-TRIMETHYLTETRAHYDROPYRAN

Coefficient de partage

1-HEXANOL

Potentiel de bioaccumulation

La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage

log Pow: 1.8

log Pow: 3.9

OCTANOL

Potentiel de

La bioaccumulation est peu probable.

bioaccumulation

Coefficient de partage

log Kow: 3.5

ORGANIC GERANIUM OIL

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE

Potentiel de bioaccumulation

La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 3.7

CIS-HEX-3-EN-1-OL

Potentiel de

Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

bioaccumulation

Coefficient de partage log Pow: 1.697

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Insoluble dans l'eau.

Informations écologiques sur les composants

LINALOOL

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

2-PINENE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

PARA CYMENE

Mobilité Indéterminé.

p-MENTHA-1,5-DIENE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

1-HEXANOL

Mobilité Aucune information disponible.

OCTANOL

Mobilité Non-miscible à l'eau.

CIS-HEX-3-EN-1-OL

Mobilité Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

PBT et vPvB

Informations écologiques sur les composants

LINALOOL

Date de révision: 08-09-21 Remplace la date: 18-11-20 Numéro de version: 2.001

ORGANIC GERANIUM OIL

Résultats des évaluations Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

PBT et vPvB

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Résultats des évaluations Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

PBT et vPvB

PARA CYMENE

Résultats des évaluations Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

PBT et vPvB

1-HEXANOL

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

OCTANOL

Résultats des évaluations Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

PBT et vPvB

CIS-HEX-3-EN-1-OL

Résultats des évaluations Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

PBT et vPvB

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

Informations écologiques sur les composants

LINALOOL

Autres effets néfastes

Indéterminé.

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Autres effets néfastes

Indéterminé.

PARA CYMENE

Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

1-HEXANOL

Autres effets néfastes

Indéterminé.

OCTANOL

Autres effets néfastes

Indéterminé.

CIS-HEX-3-EN-1-OL

Autres effets néfastes

Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Ne pas percer ou incinérer, même vide. Les conteneurs ou lignes vides peuvent retenir des

résidus de produit et être ainsi potentiellement dangereux.

Méthodes de traitement des

déchets

Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de

l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des

matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.

conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et

au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006

concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que

les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges,

amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)

Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION,

LA MISE SUR LE MARCHE ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET

PREPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro

d'entrée: 3

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

Inventaires

UE (EINECS/ELINCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë

ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par

ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de

navigation intérieures.

CAS: Chemical Abstracts Service. DNEL: Dose dérivée sans effet.

IATA: Association Internationale du Transport Aérien.

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

Kow: Coefficient de partage octanol-eau.

CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).

DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .

PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.

PNEC: Concentration prédite sans effet.

REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement

(CE) n° 1907/2006.

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.

vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.

CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.

MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.

cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.

FBC: Facteur de bioconcentration.

DBO: Demande biochimique en oxygène.

CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.

LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.

LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.

NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.

NOAEL: Dose sans effet nocif observé.

NOEC: Concentration sans effet observé.

LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.

DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.

LE50: limite d'exposition 50

hPa: Hektopaskal

LL50: Lethal Chargement cinquante

OCDE: Organisation de coopération et de développement économique

POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau Un appareil respiratoire autonome: SCBA

STP Stations d'épuration

COV: Composés organiques volatils

Sigles et abbréviations utilisés Acute Tox. = Toxicité aiguë

dans la classification Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë

Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et

Information du fournisseur.

sources de données

Commentaires sur la révision NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la

version précédente.

Date de révision 08-09-21

Numéro de version 2.001

Remplace la date 18-11-20

Numéro de FDS 55449

Statut de la FDS Approuvé.

Mentions de danger dans leur H226 Liquide et vapeurs inflammables.

intégralité

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Signature Jitendra Panchal

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.